

La promenade suivit ce repas; mais nous fûmes exacts à l'heure dite. La permission était accordée, et l'officier nous attendait. Il nous la remit avec une politesse toute particulière, après y avoir écrit nos noms. — Voici quelques expressions de cette pièce; elle était en français : « Permission est accordée à ces gentilshommes « de visiter le tombeau et la maison du mort « Empereur; un d'Angleterre, officier, les accompagnera.

« *Sainte-Hélène*, etc. »

Après cela, cet officier nous dit que, pour arriver au *tombeau* et à *Long-wood*, nous avions à gravir plusieurs rochers très-rapides et très-élevés, par des chemins presque impraticables; — le *tombeau*, ajouta-t-il, est à trois milles et demi du port, et la *maison de Long-wood*, à six. — Voyez, l'état du temps menace de toutes parts! — Je vous conseille de remettre la course à deux ou trois jours, et de ne l'entreprendre qu'à cheval. Ces raisons nous parurent bien faibles, et vinrent échouer contre notre piété napoléonienne et notre impatience française; nous lui dîmes que nous partirions le lendemain matin et à pied¹.

Le lendemain, nous ne manquâmes pas à

¹ J'écris en mer, trois jours après cette course.